



Envoyé en préfecture le 24/02/2023

Reçu en préfecture le 24/02/2023

Publié le

ID : 003-210301388-20230223-CLERMONTCHIMAV1-AU



DÉCISION DU MAIRE

Je soussigné Jacques de CHABANNES, Maire de Lapalisse, décide de conclure l'avenant n°1 au marché relatif à la fournitures de produits d'entretien pour les années 2022-2023-2024 avec la société Clermont Chimie 14 rue de la Serre 63 670 La Roche Blanche.

Suite à l'évolution des prix du marché:

Le prix initial est modifié soit une augmentation annuelle de 730,7 € soit 27 %

Le montant initial du marché était de 2649,92 € HT. Le nouveau montant du marché est fixé à 3 380,62 € HT

Cette décision est prise en application de la délibération du Conseil Municipal du 25 mai 2020 accordant à Monsieur le Maire délégation pour prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Fait à Lapalisse, le 23 février 2023

Certifié exécutoire

Transmis en Sous-Préfecture

de Vichy le :

24 FEV. 2023

Publié ou Notifié

le : **23 FEV. 2023**

Accusé Réception de la télétransmission

le :

sous le Numéro :

Jacques de CHABANNES
Maire de LAPALISSE

MAIRIE DE LAPALISSE - B.P. 63 - 03120 LAPALISSE

Tél. : 04 70 99 00 86 - Télécopie : 04 70 99 34 73

E-Mail : lapalisse@ville-lapalisse.fr - Web : <http://www.ville-lapalisse.fr>